

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Conseil régional de l'environnement félicite la Ville de Sherbrooke pour sa décision de protéger l'étang Watson

Sherbrooke, le 11 octobre 2011. C'est avec joie que le Conseil régional de l'environnement (CREE) a appris que la Ville de Sherbrooke a pris la décision de préserver à des fins de parcs l'étang Watson dans l'arrondissement de Lennoxville. Le CREE déplorait dans un communiqué diffusé le 28 juillet 2010 que peu d'intérêt soit porté aux milieux humides qui n'entrent pas dans les critères administratifs de protection des milieux humides du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

En prenant les devants face à la demande de citoyens et d'organismes environnementaux de considérer la préservation du milieu humide, la Ville démontre sa sensibilité face aux rôles essentiels qu'il joue. En procédant à un échange de terrains avec le promoteur et en prévoyant des aménagements pour une gestion plus efficace de l'eau de pluie, la ville démontre également qu'il est possible de proposer des aménagements en harmonie avec les milieux naturels présents. Qui plus est, la ville reconnaît la valeur particulière de ce milieu pour les citoyens en proposant d'y annexer une voie piétonnière.

Cet événement est à nos yeux un bon exemple de collaboration entre les promoteurs immobiliers et les municipalités dans le but de préserver les milieux naturels d'intérêt à l'intérieur des périmètres d'urbanisation. Nous souhaitons voir d'autres exemples comme celui-ci se concrétiser et cela sera possible si une stratégie de protection des milieux naturels d'intérêt est mise en œuvre par la ville. Celle-ci pourrait agir en amont plutôt qu'en réaction en identifiant clairement à son schéma d'aménagement les milieux naturels d'intérêts (dont tous les milieux humides!) et en élaborant une stratégie claire pour assurer la protection de l'ensemble de ceux-ci. Stratégie qui pourrait très bien inclure un volet règlementaire par exemple. Or, il semble que c'est l'orientation que souhaite prendre la ville et nous suivrons avec intérêt la démarche.

-30-

Jacinthe Caron
Directrice générale
819-821-4357

Lien vers le communiqué du 28 juillet 2010 :
http://www.environnementestrie.ca/imports/pdf/salle_de_presse/etangwatson.pdf